ÉCOLE & APPRENTISSAGE

GUIDE N°8

ON

MODE PARENT : ON

LA COLLECTION DES PARENTS QUI GÈRENT

08

Devoirs sans disputes

Un cadre simple pour que votre enfant travaille de plus en plus seul, et que la soirée reste calme. De 6 à 14 ans.

PAR TRANCHE D'ÂGE

6–8 ans | 9–11 ans | 12–14 ans

INCLUS

Méthode en 5 étapes | Planning de la semaine | Contrat devoirs | Cartes « phrases qui aident »



EXTRAIT GRATUIT

Collection Mode Parent : ON · Édition 2026 · France · Suisse · Belgique · Fondé sur les règles officielles des trois pays et sur la recherche en éducation, avec plan pas à pas et fiches à imprimer

SOMMAIRE

Au programme

1	Pourquoi les devoirs virent à la dispute	4
2	Ce que disent les règles : France, Suisse, Belgique	6
3	Ce que dit la recherche	8
4	Votre rôle : coach, pas professeur	9
5	Le bon moment, le bon endroit	10
6	La séance de devoirs en 5 étapes	11
7	À chaque âge, son niveau d'autonomie	13
8	Apprendre ses leçons pour de vrai	14
9	Quand ça bloque : refus, larmes, lenteur	15
10	Quand c'est plus qu'une mauvaise passe	16
11	Phrases, cas pratiques et FAQ	17
12	Le plan en 4 semaines	20
13	Les 10 fiches à imprimer	21
14	Sources	32

Le principe du guide en une phrase

Les devoirs sont **le travail de l'enfant**. Le parent, lui, s'occupe du **cadre** : le moment, l'endroit, l'ambiance, et une aide qui arrive quand on la demande.

01

CHAPITRE 1

Pourquoi les devoirs virent à la dispute

Avant de changer de méthode, il faut comprendre ce qui se joue. Une dispute autour des devoirs n'est presque jamais une affaire de devoirs seulement.

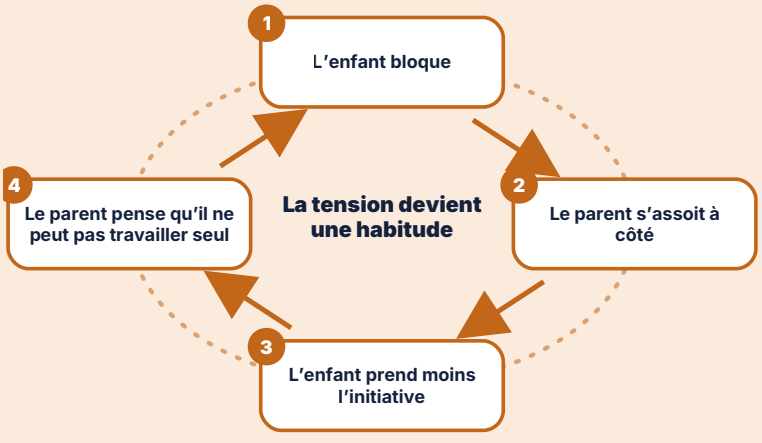


Six ingrédients d'une soirée qui dérape

Ce qui se passe	Ce que ça donne à la maison
La fatigue	Après une journée de classe, l'enfant a besoin de décompresser. Le parent, lui, sort du travail. Deux réservoirs vides à la même table.
Le flou des rôles	Qui doit penser à l'agenda ? Qui vérifie ? Qui est responsable si c'est faux ? Quand personne ne sait, tout le monde s'agace.
Le parent-professeur	Le parent explique avec sa méthode, qui n'est pas celle de la classe. L'enfant se sent perdu, puis jugé. La relation parent-enfant tourne à l'examen.
La peur de mal faire	Certains enfants préfèrent ne pas commencer plutôt que de se tromper. Le « je sais pas » cache souvent un « j'ai peur de ne pas y arriver ».
L'écran à côté	Le téléphone qui vibre, la tablette dans la pièce, le frère qui joue : chaque interruption coûte cher en concentration (chapitre 5).
L'enjeu pour le parent	On projette l'avenir : « s'il ne sait pas ses tables, il va décrocher ». L'anxiété du parent passe à l'enfant, qui bloque encore plus.

Le cercle vicieux

Plus l'enfant bloque, plus le parent s'assoit à côté. Plus le parent est présent, moins l'enfant prend l'initiative. Moins il prend l'initiative, plus le parent pense qu'il ne peut pas travailler seul. Au bout de quelques mois, les devoirs ne se font plus sans le parent, et la tension est devenue une habitude.



02

CHAPITRE 2

Ce que disent les règles : France, Suisse, Belgique

Beaucoup de parents l'ignorent : dans les trois pays, des textes encadrent les devoirs à la maison. Les connaître aide à savoir ce qui est normal, et quand en parler à l'école.



France

- **À l'école élémentaire (du CP au CM2) :** les devoirs écrits à la maison sont officiellement exclus. Une circulaire de 1956 l'indique déjà : « Aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe ». La circulaire du 6 septembre 1994 le rappelle : « Les élèves n'ont pas de devoirs écrits en dehors du temps scolaire ». Restent autorisés le travail oral et les **leçons à apprendre**. Dans les faits, les pratiques varient d'une classe à l'autre.
- **Au collège :** pas de limite nationale de durée. Le dispositif **Devoirs faits**, créé en 2017, propose un temps d'étude accompagnée, gratuit, dans l'établissement. Il est **obligatoire pour tous les élèves de 6e depuis la rentrée 2023** ; un collégien inscrit y passe en moyenne 2 h 30 par semaine (ministère de l'Éducation nationale).

Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles)

Un décret de mars 2001 encadre les travaux à domicile dans l'enseignement fondamental. Les écoles ne sont pas obligées d'en donner, mais si elles le font :

Année	Règle
Maternelle	Pas de devoirs.
1re et 2e primaire	Pas de devoirs en tant que tels. Seulement de courtes activités : lire, ou présenter à la famille ce qu'on a fait en classe.
3e et 4e primaire	20 minutes maximum par jour.
5e et 6e primaire	30 minutes maximum par jour.

Les devoirs doivent pouvoir être faits **sans l'aide d'un adulte**, ne peuvent **jamais être notés** (« cotés », en Belgique), et les devoirs « pour le lendemain » doivent rester l'exception. Dans le secondaire, il n'y a pas de règle générale.

Suisse romande

L'école relève des cantons : chacun fixe ses règles. Selon le recensement du Centre d'information IDES (état février 2021), la plupart des cantons demandent que les devoirs puissent être faits **sans l'aide des parents**. Quelques exemples :

FICHE 1 · À REMPLIR LE DIMANCHE, ENSEMBLE

Mon planning de la semaine

On note les activités, les devoirs pour chaque jour et les contrôles à venir. **L'enfant écrit, le parent conseille.**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end
Activités sport, musique…						
Heure des devoirs						
Devoirs à faire						
Leçons à apprendre						
Contrôles et révisions J-4 à J-1						
Fait ✔						

Ce qui sera difficile cette semaine

Ce que je veux réussir

EXTRAIT GRATUIT · GUIDE N°8

Vous avez lu 5 pages. Le guide en compte 32.

La version complète de « Devoirs sans disputes » vous accompagne pas à pas, avec des repères vérifiés pour la Suisse, la France et la Belgique.

Au programme du guide complet

- Pourquoi les devoirs virent à la dispute
- Ce que disent les règles : France, Suisse, Belgique
- Ce que dit la recherche
- Votre rôle : coach, pas professeur
- Le bon moment, le bon endroit
- La séance de devoirs en 5 étapes
- À chaque âge, son niveau d'autonomie
- Apprendre ses leçons pour de vrai
- Quand ça bloque : refus, larmes, lenteur
- **et 4 autres chapitres**, jusqu'aux fiches à imprimer

Découvrir le guide complet

www.modeparenton.com · téléchargement immédiat